

Sessions juin-juillet 2021

Formation en visio-conférence ou en présentiel

Vous voulez collecter dons et mécénat en toute sécurité pour vous et pour vos bienfaiteurs. Cette formation vous permet de maîtriser les conditions juridiques et fiscales du mécénat en alternant quizz, théorie et temps d'échange.

**Objectifs de la formation :**

- Maîtriser et appliquer au quotidien les principes juridiques et fiscaux du mécénat ;
- Savoir construire la relation mécénat/partenariat en toute sécurité pour vous et l'entreprise partenaire.

**Programme :**

Caractéristiques juridiques et fiscales du mécénat.

- Présentation du dispositif juridique et fiscal des dons et du mécénat en France ;
- Le don et la notion d'intérêt général, au sens fiscal du terme ;
- Conditions pour le donateur particulier et l'entreprise mécène ;
- Champ d'application et formes du mécénat ;
- Distinction entre parrainage et mécénat : la notion de « contreparties » ;
- Quels organismes peuvent être financés dans le cadre du mécénat ?

Chaque thématique fait l'objet d'un temps d'échange et de réponses aux questions des participants.

**Animateur :**



**Max Anghilante**

Consultant - Expert en stratégie, management et mécénat des fondations de Recherche et de l'Enseignement Supérieur.

En 2004, il crée et dirige la Fondation de recherche Cœur et Artères.

Fondateur du cabinet FondaDev, spécialisé dans le conseil en stratégie, le management et la collecte de fonds dans l'enseignement supérieur, la recherche et la santé.

Initiateur de la plateforme de crowdfunding DaVinciCrowd.

Diplômé de l'ESCP, 35 ans d'expérience opérationnelle en fonctions managériales et comme dirigeant en entreprise en France et à l'étranger dans plusieurs secteurs : agroalimentaire, pharmaceutique, biotech, promotion-construction, immobilier, logiciels grand public...

**Public :**

- **OBNL & Etablissements publics** : fondations, associations, établissements publics ou privés de la recherche, de l'enseignement supérieur et de la Santé, Universités, Grandes écoles, Centres hospitaliers, Musées... -
- **Acteurs du développement territorial** : Régions, Conseils Généraux, Communes, institutions en régie d'une collectivité
- **Entreprises** : responsables RSE, responsables du mécénat, des partenariats de recherche, des relations avec les institutions, associations et fondations, responsables de la politique développement durable, les directeurs marketing et communication, les conseils de l'entreprise...
- **Mécènes**



## « Revue juridique et fiscale du mécénat »

### Session en visio-conférence :

En 3 visio-conférences quotidiennes d'1H30 réparties du mardi au jeudi à l'heure du déjeuner.  
Pour garantir la qualité des temps d'échange la session est ouverte à 5 participants au maximum.

**Session F1** – du mardi 15/06/2021 au jeudi 17/06/2021 de 12H45 à 14H15

### Session en présentiel :

La session se déroule dans les locaux de Middledenext au Palais Brongniart 28 Place de la Bourse 75002 Paris.  
Pour garantir une bonne distanciation et la qualité des échanges la session est ouverte à 6 personnes au maximum.

**Session F2** – vendredi 9/07/2021 de 9H00 à 13H00

### Tarifs inscription :

	En visio-conférence	En présentiel
Tarif tous publics	360 € HT	450 € HT
Tarif entreprises, agences & consultants	540 € HT	660 € HT

Réduction pour plusieurs inscriptions : 10%

Réduction Badge ADEMA : 10%

Réduction petites associations (ressources inférieures à 100.000 € /an) : 20%

Réduction demandeurs d'emploi : sur demande

Inscription et renseignements [max.anghilante@fondadev.com](mailto:max.anghilante@fondadev.com)



Ces formations sont organisées par Fondadev en partenariat avec ADEMA qui pour l'occasion est l'organisme de formation.

Bon de commande au nom de ADEMA & facture établie par ADEMA.

ADEMA est un organisme de formation enregistré sous le numéro de déclaration d'activité : 11 75 38 960 75 à Paris.